



Office de Tourisme
du Pays Loudunais

APPEL À PARTICIPATION
"Devenir ambassadeur du Pays
Loudunais"

CONCOURS PHOTOS POUR DEVENIR AMBASSADEUR/AMBASSADRICE
DU PAYS LOUDUNAIS ORGANISÉ PAR L'OFFICE DE TOURISME

RÈGLEMENT ET CONDITIONS

Thème : **PL'Sentiers, Itinérance douce**
Dossier d'inscription à envoyer **avant le 10 août 2025**

Le concours se déroule en 3 étapes :

ETAPE N°1 :

Un premier appel à participation, avec fourniture d'un dossier d'inscription
Jusqu'au 10 AOÛT

Sélection 20 participants
Entre le 11 ET 28 AOÛT

ETAPE N°2 :

Les participants sélectionnés sont ensuite invités à adresser une photo du territoire sur le thème choisi. Ces photos seront publiées sur le compte Instagram de l'OTPL, avec demande de vote des abonnés
Date limite envoi photo le 21 SEPTEMBRE
Publication des photos reçues le 26 SEPTEMBRE
Vote des abonnés du 26 SEPTEMBRE au 2 OCTOBRE

ETAPE N°3 :

Sélection des 6 participants - les photos recevant le plus de suffrages sont retenues. Les participants sont donc invités à communiquer de nouvelles photos, et comme précédemment celles-ci sont soumises au vote des abonnés.

Date limite envoi photo le 19 OCTOBRE
Publication le 24 OCTOBRE
Vote des abonnés du 24 AU 30 OCTOBRE

Sélection des 2 gagnants - les 2 photos recevant le plus de suffrages sont déclarées gagnantes > 31 OCTOBRE 2025 AOÛT

À qui est ouvert le concours ?

Ce concours est ouvert à tou(te)s les habitant(e)s du Pays Loudunais, aux amateurs de photographie. Les photographes professionnels ne peuvent pas participer à ce concours.

À quoi est ouvert le concours ?

Le concours est ouvert à tout projet photographique dont l'auteur jugera qu'il répond correctement au thème du concours, avec un regard touristique. Dans le dossier d'inscription, le projet photographique sera composé de 1 à 3 photos, au libre choix du photographe. Tout projet photographique devra être réalisé sur le territoire Loudunais.

Comment participer ?

ETAPE N°1 :

Déposez votre dossier d'inscription **avant le 10 août**. Les photographes amateurs enverront un seul projet sur le courriel de l'Office de tourisme (contact@tourisme-loudunais.com) comportant :

- En objet du courriel : « *Ambassadeur 2025 – PHOTOS – Nom participant* »
- Le dossier d'inscription rempli et signé
- Les photos souhaitées, avec une petite légende dans le corps de mail pour chacune. Le nom du fichier photo doit apparaître sous cette forme « *Nom du participant – Lieu de la photo – Etape 1* »

ETAPE N°2 :

Si vous êtes sélectionné, un mail vous sera envoyé. Il sera alors nécessaire d'adresser une nouvelle photo à l'Office de tourisme, par mail.

ETAPE N°3 :

Si vous êtes de nouveau sélectionné, un mail vous sera envoyé. Vous devrez envoyer une photo finale à l'Office de tourisme, pour le dernier vote des abonnés.

Dossier d'inscription :

- Coordonnées du participant
- Date et signature
- Photos

Dates et lieu ?

Le concours se déroule **de août à novembre 2025**, sur le compte *Instagram* de l'Office de tourisme du Pays Loudunais.

Qui attribue les prix ?

Pour la première sélection, le jury est constitué du Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme du Pays Loudunais. Pour les sélections suivantes, ce sont les abonnés du compte *Instagram*, qui sont appelés à voter. Les deux gagnants seront invités au bilan de saison de l'Office de tourisme du Pays Loudunais, afin de récupérer leur lot.

Que deviennent les photos après le concours ?

L'Office de tourisme du Pays Loudunais conserve les photos et travaille à la diffusion sur les supports numériques. Les photos envoyées pourront faire l'objet d'autres publications sur les réseaux sociaux après accord du photographe. Les crédits photos correspondants seront alors mentionnés et les photographes amateurs identifiés.